



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

exécution du budget

Question écrite n° 28297

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur le récent rapport de la Cour des comptes relatif aux « résultats et la gestion budgétaire de l'État ». La Cour des comptes préconise « d'indiquer dans le projet annuel de performance (PAP) le nombre de personnes bénéficiant d'un contrat aidé en flux (entrées et sorties) et en stock, compte tenu du nombre élevé de renouvellements ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette préconisation.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a pris connaissance avec grand intérêt de cette recommandation du rapport de la Cour des comptes sur les résultats et la gestion budgétaire de l'État pour l'année 2012. Comme le Gouvernement l'a indiqué dans sa réponse écrite annexée à ce rapport, il en partage l'essentiel des analyses et des recommandations. La préconisation de la Cour des comptes à laquelle il est fait référence a bien été prise en compte par le Gouvernement, qui a demandé à l'administration d'en étudier les conséquences qu'il convient d'en tirer. Ainsi, la justification au premier euro du projet annuel de performances présente actuellement l'effectif moyen mensuel des bénéficiaires de contrats aidés. Des travaux sont en cours avec l'agence de services et de paiement, opérateur chargé de la gestion des contrats aidés, pour fiabiliser les données relatives aux renouvellements de contrats afin de permettre une interprétation correcte de ces données en matière de trajectoire des bénéficiaires de contrats aidés.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28297

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5674

Réponse publiée au JO le : [18 mars 2014](#), page 2607